

COMMISSION de SURVEILLANCE
du SECTEUR FINANCIER

NEWSLETTER
DE LA CSSF

N°86

Mars 2008



RESSOURCES HUMAINES

■ RECRUTEMENT

Dans le cadre du renforcement des effectifs de la CSSF, trois employés ont rejoint les services de la CSSF qui compte désormais 293 agents, dont 154 hommes et 139 femmes. Ils ont été affectés aux services suivants :

Service Surveillance des OPC

Sandra PREIS

Service Administration et Finances

Yves BARTRINGER

Nicole THINNES

NOUVEAUTE A LA CSSF

■ CENTRAL TELEPHONIQUE (26251-1)

Depuis le début du mois de mars 2008, le central téléphonique de la CSSF est opérationnel tous les jours ouvrables et en permanence entre 7h30 et 19h00.

STATISTIQUES

■ BANQUES

Changements dans le calcul de la somme des bilans des banques

Depuis le 1^{er} janvier 2008, les établissements de crédit doivent rapporter leurs bilans et comptes de pertes et profits d'après le schéma européen harmonisé FINREP, basé sur les normes comptables IFRS. L'introduction d'un nouveau reporting, utilisant de surcroît un nouveau référentiel comptable, est toujours une opération délicate qui entraîne inévitablement des difficultés et retards.

Pour cette raison, des statistiques sur les établissements de crédit ne peuvent pas être publiées pour l'instant. Tous les efforts sont entrepris pour publier ces statistiques dans les délais habituels.

Le nombre de banques inscrites sur la liste officielle au 29 février 2008 est resté inchangé à 156 unités.

■ PROFESSIONNELS DU SECTEUR FINANCIER (PSF)

Diminution de la somme des bilans de l'ensemble des PSF au 31 janvier 2008

Au 31 janvier 2008, la somme des bilans de l'ensemble des PSF (227 entités en activité à cette date) s'est élevée à EUR 106,250 milliards contre EUR 107,703 milliards au mois précédent (215 entreprises en activité), soit une diminution de 1,35 % sur une période d'un mois.

Le résultat net provisoire de ces 227 acteurs financiers s'est établi au 31 janvier 2008 à EUR 75,63 millions, contre EUR 54,80 millions au 31 janvier de l'année précédente (199 entités en activité).

STATISTIQUES

■ FONDS DE PENSION, SICAR ET ORGANISMES DE TITRISATION AGREES

Agrément de trois nouvelles sociétés d'investissement en capital à risque (SICAR)

Depuis la publication de la dernière Newsletter, trois nouvelles SICAR ont été inscrites sur la liste officielle des SICAR régies par la loi du 15 juin 2004 relative à la société d'investissement en capital à risque (SICAR).

Le nombre des SICAR inscrites sur la liste officielle s'élève à 186 unités au 12 mars 2008.

Suite à l'inscription de CODEIS SECURITIES S.A., le nombre des organismes de titrisation agréés par la CSSF conformément à la loi du 22 mars 2004 relative à la titrisation s'est élevé à 18 unités au 12 mars 2008 comparé à 17 unités au 31 décembre 2007.

Au 29 février 2008, 13 fonds de pension sous forme de société d'épargne pension à capital variable (sepcav) et d'association d'épargne-pension (assep) ont été inscrits sur la liste officielle des fonds de pension régis par la loi du 13 juillet 2005.

Le nombre des professionnels agréés pour exercer l'activité de gestionnaire de passif pour les fonds de pension soumis à la loi du 13 juillet 2005 s'est élevé à 12 au 29 février 2008.

■ SOCIETES DE GESTION

Agrément d'une nouvelle société de gestion relevant du chapitre 13 de la loi du 20 décembre 2002 concernant les organismes de placement collectif

La CSSF informe qu'une nouvelle société de gestion a été inscrite sur le tableau officiel des sociétés de gestion régies par le chapitre 13 de la loi du 20 décembre 2002 concernant les organismes de placement collectif.

Il s'agit de l'entité Nord Europe Gestion S.A. qui est exclusivement active dans le domaine de la gestion collective.

Suite à cet agrément, le nombre de sociétés de gestion relevant du chapitre 13 de la loi du 20 décembre 2002 concernant les organismes de placement collectif et pouvant bénéficier depuis le 13 février 2004 du passeport européen par voie de libre établissement ou de libre prestation de services dans un Etat membre de l'Union européenne s'élève à 182 au 12 mars 2008.

■ ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF ET FONDS D'INVESTISSEMENT SPECIALISES A LA FIN DU MOIS DE JANVIER 2008

I. Situation globale

Au 31 janvier 2008, le patrimoine global net des organismes de placement collectif et des fonds d'investissement spécialisés s'est élevé à EUR 1.951,140 milliards contre EUR 2.059,395 milliards au 31 décembre 2007, soit une diminution de 5,26% par rapport au mois de décembre 2007. Considéré sur la période des douze derniers mois écoulés, le volume des actifs nets est en progression de 2,92%.

La diminution de 5,26% des actifs nets des OPC Luxembourgeois par rapport au mois de décembre est principalement due à un impact négatif de 4,89% des marchés financiers. Les incertitudes persistantes quant à l'évolution de la conjoncture américaine de même que l'impact négatif de la crise de crédit sur le secteur financier à travers les mauvais résultats de quelques établissements financiers aux Etats-Unis et en Europe au quatrième trimestre 2007, ont fait chuter les principaux indices d'actions en Europe, aux Etats-Unis, en Europe de l'Est, en Asie et en Amérique latine.

En conséquence, les OPC à actions européennes ont enregistré en janvier des pertes de marché de 11,80%, les OPC à actions américaines de 7,08% et les OPC à actions japonaises de 6,63%. L'impact négatif des marchés a encore été plus fort pour les OPC investissant dans des actions de pays émergents. Ainsi, les OPC investissant dans les pays asiatiques ont perdu 15,53%, les OPC investissant dans les pays de l'Europe de l'Est ont perdu 16,07% et les OPC investissant dans des actions d'Amérique latine ont perdu 9,32% de leurs actifs nets par rapport au mois précédent.

Concernant les marchés monétaires et obligataires, on doit constater d'abord que la Banque Centrale Européenne a maintenu les taux directeurs au même niveau en raison d'un niveau d'inflation élevé en Europe, tandis que la Banque Centrale Américaine, face aux problèmes conjoncturels, a baissé les taux directeurs deux fois de suite en janvier pour arriver à une baisse totale des taux directeurs de 125 points de base à la fin du mois de janvier 2008.

Sous l'influence de la politique monétaire de la Federal Reserve et des craintes d'une récession aux Etats-Unis, les cours des obligations d'Etat à long terme ont grimpé aussi bien en Europe qu'aux Etats-Unis. Ainsi, les OPC à obligations libellées en Euro ont augmenté en moyenne de 1,08% en janvier 2008 et les OPC à obligations libellées en USD ont gagné au mois de janvier 2008 en moyenne 0,42% en valeur par rapport au mois précédent, ceci dû principalement à la continuation en janvier du «flight to quality», donc l'achat par les investisseurs d'obligations d'Etat.

Sur le marché des *corporate bonds* par contre, l'effet procyclique de la crise de crédit a fait grimper encore en janvier les *credit spreads*, surtout pour les entreprises à moindre qualité de crédit. Ainsi, en janvier, les OPC à obligations *High Yield* ont dû encaisser des pertes de 3,65% par rapport au mois précédent.

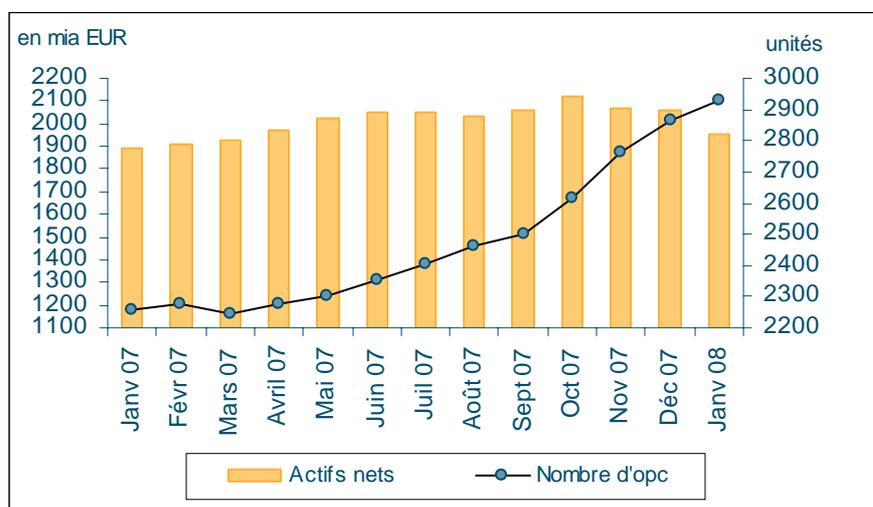
En somme, l'impact négatif des marchés financiers sur l'actif net des OPC luxembourgeois se chiffre à EUR 100,673 milliards pour le mois de janvier 2008.

Concernant l'investissement net en capital des OPC luxembourgeois pour le mois de janvier 2008, les OPC à actions européennes, les OPC à actions américaines et les OPC à actions japonaises ont dû subir des désinvestissements, donc des rachats nets de respectivement 5,55%, 3,54% et 5,72% de leurs actifs nets par rapport au mois de décembre 2007.

Les OPC à actions asiatiques, les OPC à actions de l'Europe de l'Est et les OPC à actions d'Amérique latine ont également dû subir, face aux incertitudes sur les marchés financiers, des désinvestissements de respectivement de 5,01%, 3,11% et 4,77% de leurs actifs nets par rapport au mois de décembre 2007.

STATISTIQUES

En résumé, au cours du mois de janvier 2008, le désinvestissement net en capital s'est élevé à EUR 7,580 milliards.



Le nombre d'organismes de placement collectif (OPC) et de fonds d'investissement spécialisés (FIS) pris en considération est de 2.932 par rapport à 2.868 le mois précédent. 1.725 entités ont adopté une structure à compartiments multiples ce qui représente 10.055 compartiments. En y ajoutant les 1.207 entités à structure classique, un nombre total de 11.262 unités sont actives sur la place financière.

II. Ventilation des OPC selon les parties I et II de la loi de 2002 et les FIS

	OPC PARTIE I		OPC PARTIE II		FIS		TOTAL	
	NOMBRE	AVOIRS NETS (en mia €)	NOMBRE	AVOIRS NETS (en mia €)	NOMBRE	AVOIRS NETS (en mia €)	NOMBRE	AVOIRS NETS (en mia €)
31/12/2006	1 469	1 516,540 €	552	249,916 €	217	78,394 €	2 238	1 844,850 €
31/01/2007	1 482	1 558,650 €	556	256,698 €	222	80,462 €	2 260	1 895,810 €
28/02/2007	1 490	1 568,660 €	561	259,029 €	227	81,018 €	2 278	1 908,707 €
31/03/2007	1 457	1 580,732 €	563	265,013 €	228	81,615 €	2 248	1 927,360 €
30/04/2007	1 461	1 613,851 €	571	269,882 €	244	83,263 €	2 276	1 966,996 €
31/05/2007	1 469	1 660,616 €	578	277,244 €	255	86,802 €	2 302	2 024,662 €
30/06/2007	1 492	1 675,029 €	584	283,491 €	276	88,502 €	2 352	2 047,022 €
31/07/2007	1 519	1 676,027 €	586	285,907 €	302	91,043 €	2 407	2 052,977 €
31/08/2007	1 538	1 649,820 €	585	288,727 €	337	96,757 €	2 460	2 035,304 €
30/09/2007	1 547	1 668,478 €	588	289,818 €	366	100,848 €	2 501	2 059,144 €
31/10/2007	1 599	1 713,963 €	608	297,171 €	411	112,385 €	2 618	2 123,519 €
30/11/2007	1 639	1 652,126 €	618	294,554 €	504	117,117 €	2 761	2 063,797 €
31/12/2007	1 653	1 645,341 €	643	295,939 €	572	117,115 €	2 868	2 059,395 €
31/01/2008	1 662	1 539,494 €	653	293,107 €	617	118,450 €	2 932	1 951,141 €

Le tableau ci-dessus montre le développement du nombre respectivement des avoirs nets des OPC et des FIS.

STATISTIQUES

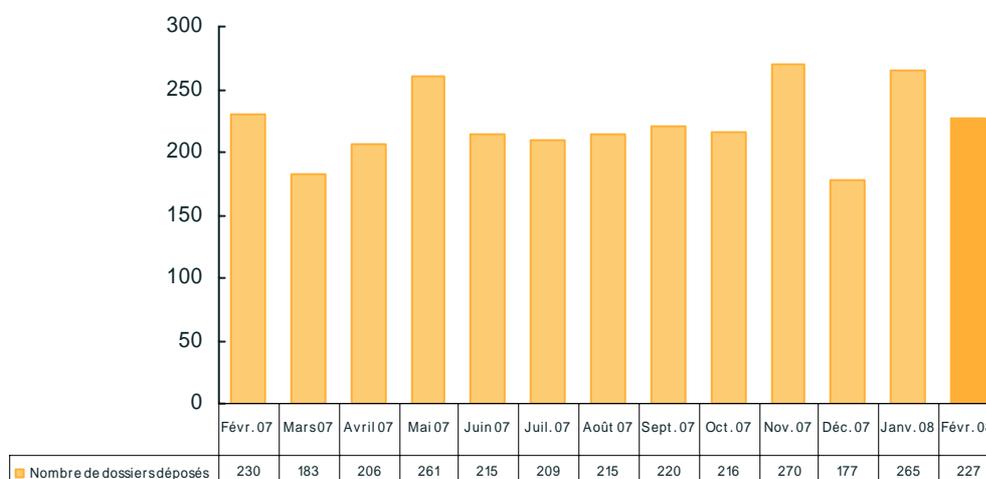
■ PROSPECTUS POUR VALEURS MOBILIERES EN CAS D'OFFRE AU PUBLIC OU D'ADMISSION A LA NEGOCIATION SUR UN MARCHÉ RÉGLEMENTÉ (PARTIE II ET PARTIE III, CHAPITRE 1 DE LA LOI RELATIVE AUX PROSPECTUS POUR VALEURS MOBILIERES)

1. ACTIVITE D'APPROBATION

1.1. Demandes d'approbation

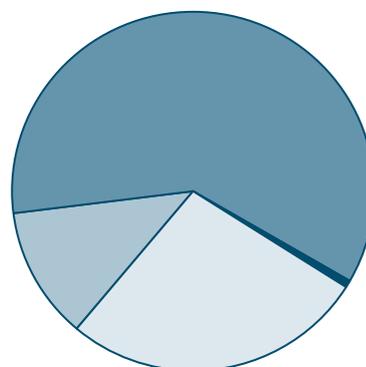
Pour le mois de février 2008, un total de 227 demandes d'approbation a été déposé à la CSSF, dont 137 prospectus, 27 prospectus de base, 1 document d'enregistrement et 62 suppléments.

Nombre de dossiers déposés de février 2007 à février 2008



Répartition des dossiers déposés au mois de février 2008

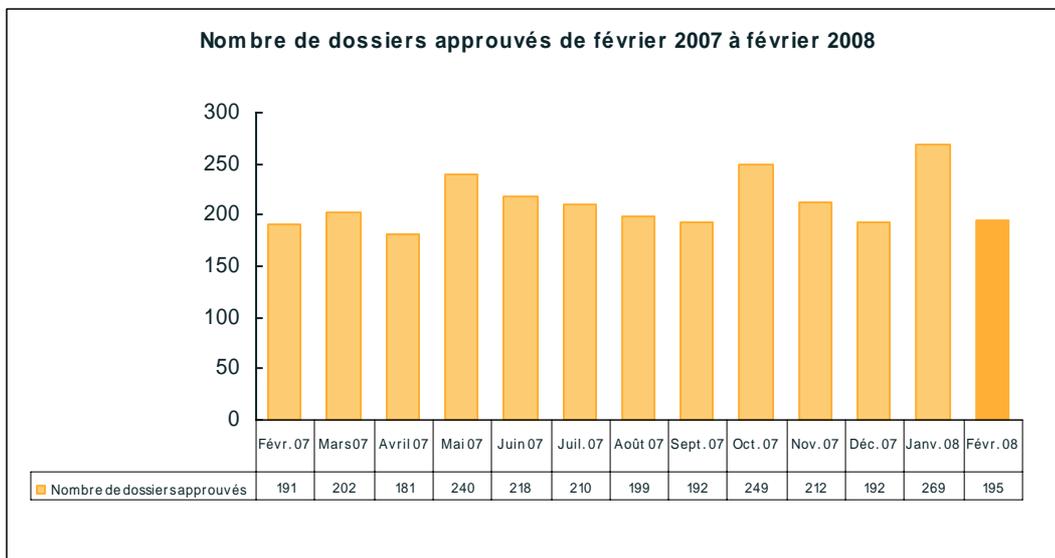
- Prospectus de base - 11,9%
- Autres (prospectus complet, "unitary prospectus", ...) - 60,4%
- Documents d'enregistrement - 0,4%
- Suppléments - 27,3%



STATISTIQUES

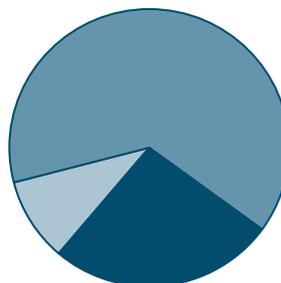
1.2. Documents approuvés

Pour le mois de février 2008, un total de 195 documents a été approuvé par la CSSF dont 125 prospectus, 19 prospectus de base et 51 suppléments.



Répartition des dossiers approuvés au mois de février 2008

- Prospectus de base - 9,7%
- Autres (prospectus complet, "unitary prospectus", ...) - 64,1%
- Suppléments - 26,2%

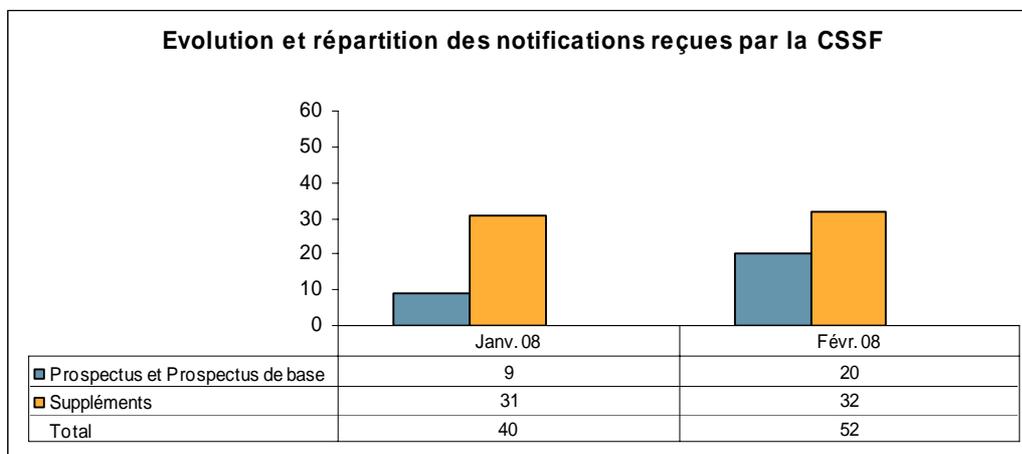
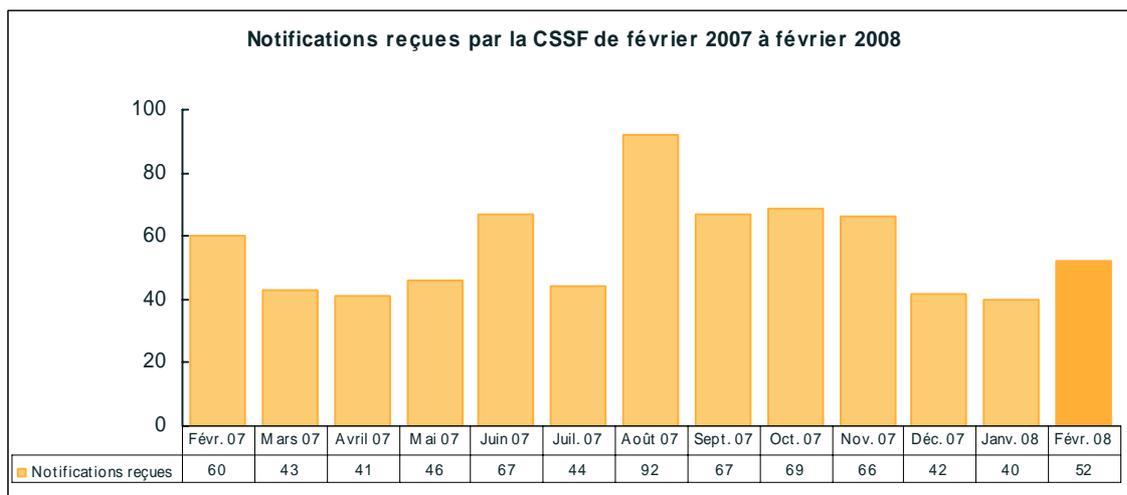


2. ACTIVITE DE NOTIFICATION

2.1. Notifications reçues par la CSSF

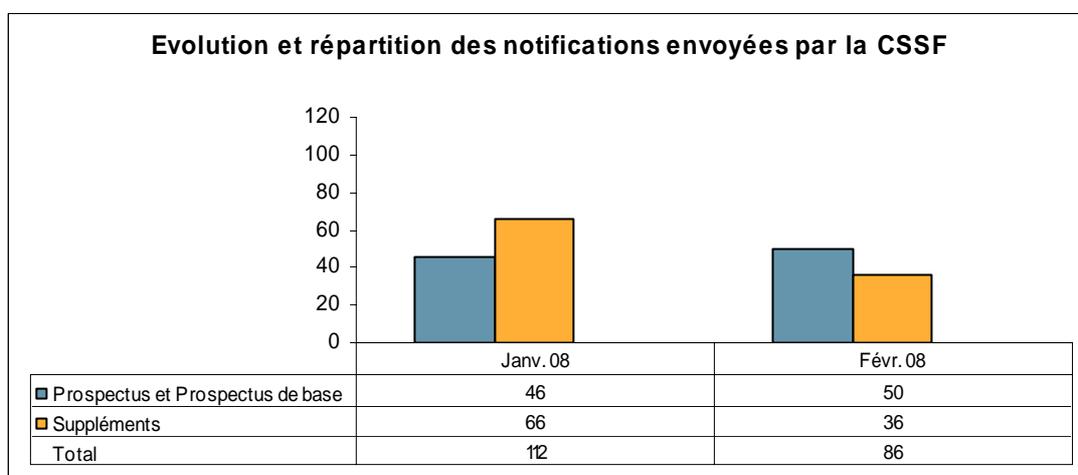
Pour le mois de février 2008, la CSSF a reçu 52 notifications (relatives à 20 prospectus et prospectus de base et à 32 suppléments) en provenance des autorités compétentes de plusieurs Etats membres de l'Union européenne.

STATISTIQUES



2.2. Notifications envoyées par la CSSF

Pour le mois de février 2008, la CSSF a envoyé des notifications pour 86 documents* (50 prospectus et prospectus de base et 36 suppléments) approuvés par ses soins vers les autorités compétentes des Etats membres de l'Union européenne.



* Ce chiffre correspond au nombre de documents pour lesquels la CSSF a envoyé une ou plusieurs notifications. Dans le cas de notifications envoyées à des dates différentes et/ou dans plusieurs Etats membres, seule la première est prise en compte dans le calcul des statistiques. Ainsi, chaque document notifié dans un ou plusieurs Etats membres n'est compté qu'une seule fois.

Circulaire CSSF 08/338 :

Mise en œuvre d'un test d'endurance visant à évaluer le risque de taux d'intérêt inhérent aux activités hors portefeuille de négociation

Suivant le point 4a) de la partie XVIII des circulaires CSSF 06/273 et CSSF 07/290, les établissements de crédit et les entreprises d'investissement de droit luxembourgeois, ainsi que les succursales des établissements de crédit et des entreprises d'investissement d'origine non communautaire doivent soumettre leurs activités hors portefeuille de négociation à un test d'endurance en matière de risque de taux d'intérêt. Sur base des résultats de ce test, la CSSF détermine en particulier dans quelle mesure le risque de taux d'intérêt est susceptible de conduire à une diminution de la valeur économique des établissements qui dépasse 20% de leurs fonds propres.

L'objet de la circulaire est de préciser les modalités de calcul et de renseignement de ce test d'endurance en matière de risque de taux d'intérêt. Les modalités en question sont celles prévues dans les lignes directrices émises en la matière par le Comité européen des contrôleurs bancaires (CEBS) (cf. le document «Technical aspects of the management of interest rate risk arising from non-trading activities under the supervisory review process » publié le 3 octobre 2006 par le CEBS. Le document en question peut être consulté à l'adresse Internet http://www.c-eps.org/documents/guidelines_IRRBB_000.pdf).

La fréquence du test d'endurance est semestrielle. Le test d'endurance est à réaliser sur base de la situation de l'établissement au 30 juin, respectivement au 31 décembre de chaque année.

Circulaire CSSF 08/339 :

Lignes de conduite du Comité européen des régulateurs des marchés de valeurs mobilières (CESR) concernant les actifs éligibles des OPCVM

La circulaire CSSF 08/339 a pour objet d'attirer l'attention des OPCVM sur la publication des lignes de conduite suivantes émises par le Comité européen des régulateurs des marchés de valeurs mobilières (CESR) :

- CESR's guidelines concerning eligible assets for investment by UCITS – March 2007, ref.: CESR/07-044.

- CESR's guidelines concerning eligible assets for investment by UCITS – The classification of hedge fund indices as financial indices – July 2007, ref.: CESR/07-434.

Par rapport aux dispositions contenues dans le règlement grand-ducal du 8 février 2008 transposant la directive 2007/16/CE, les lignes de conduite émises par CESR dans le document «CESR's guidelines concerning eligible assets for investment by UCITS» fournissent certaines précisions additionnelles à observer en matière d'instruments financiers éligibles pour les OPCVM relevant de la directive 85/611/CEE, telle que modifiée.

Les lignes de conduites émises par CESR dans le document «CESR's guidelines concerning eligible assets for investment by UCITS – The classification of hedge fund indices as financial indices» apportent par ailleurs des clarifications spécifiques sur l'éligibilité des indices de hedge funds en tant que sous-jacents à un instrument dérivé.

La circulaire CSSF 08/339 souligne que les OPCVM doivent tenir compte de ces lignes de conduite lorsqu'il s'agit de déterminer si un instrument financier donné constitue un actif éligible au sens des dispositions respectives de la loi modifiée du 20 décembre 2002 concernant les organismes de placement collectif.

Circulaire CSSF 08/340 :

I) Publication légale des comptes (Changements introduits par la loi du 16 mars 2006 relative à l'introduction des normes comptables internationales pour les établissements de crédit ; Clarifications de certains sujets en relation avec la publication légale des comptes)

II) Première application des normes IAS/IFRS au reporting prudentiel comptable

III) Dispositions modificatives de la circulaire CSSF 01/27

La circulaire CSSF 08/340 traite de la publication légale des comptes. Elle fournit également des précisions en relation avec la première application des normes IAS/IFRS au reporting prudentiel comptable. Par ailleurs, elle modifie la circulaire CSSF 01/27 relative aux règles pratiques concernant la mission des réviseurs d'entreprises

La circulaire CSSF 08/340 explique les changements introduits par la loi du 16 mars 2006 relative à l'introduction des normes comptables internationales pour les établissements de crédit dans la loi du 17 juin 1992 relative aux comptes des établissements de crédit et clarifie certains sujets en relation avec la publication légale des comptes.

Les établissements peuvent publier leurs comptes sous LUX GAAP avec recours à l'une ou l'autre disposition des normes IAS/IFRS (LUX GAAP avec «options IAS»). En vue de garantir une application prudente et harmonisée des «options IAS», les établissements de crédit doivent introduire une demande écrite à la CSSF détaillant quelle disposition des normes IAS/IFRS ils souhaitent appliquer.

Par ailleurs, en vertu de cette circulaire, tous les établissements de crédit sont autorisés à appliquer le référentiel IAS/IFRS, aussi bien au niveau individuel qu'au niveau consolidé (respectivement partie II bis ou III bis de la loi modifiée du 17 juin 1992).

Dans le cadre de la procédure «VISA», les établissements de crédit doivent soumettre à la CSSF les versions définitives des tableaux de reporting prudentiel comptable en IAS/IFRS et correspondant à la situation arrêtée à la date de clôture de l'exercice social. Afin de rendre possible une réconciliation entre les comptes publiés et les versions définitives au cas où les comptes publiés sont établis en LUX GAAP ou LUX GAAP avec «options IAS», les établissements de crédit doivent fournir à la CSSF un tableau de réconciliation. Ce tableau est à soumettre à la CSSF ensemble avec les documents destinés à la publication légale des comptes. La réconciliation devra être décrite et appréciée par le contrôleur légal des comptes dans un rapport ad hoc à remettre à la CSSF ensemble avec les documents destinés à la publication légale des comptes.

Concernant la première application des normes IAS/IFRS au reporting prudentiel comptable, les établissements de crédit qui appliquent, dans le reporting prudentiel comptable, les normes IAS/IFRS pour la première fois au 1^{er} janvier 2008 doivent transmettre à la CSSF un tableau illustrant la transition du reporting prudentiel comptable en LUX GAAP vers le reporting prudentiel comptable en IAS/IFRS. Le tableau est à envoyer à la CSSF une seule fois sous forme d'un tableau ad hoc, ensemble avec le premier reporting prudentiel comptable IAS/IFRS. Cette transition devra être décrite et appréciée par le contrôleur légal des comptes dans un rapport ad hoc à remettre à la CSSF au plus tard pour le 30 septembre 2008.

Par ailleurs, la circulaire CSSF 08/340 modifie la circulaire CSSF 01/27 relative aux règles pratiques concernant la mission des réviseurs d'entreprises sur deux points. Ainsi, le compte rendu analytique annuel et le compte rendu analytique consolidé sont à baser sur les chiffres du reporting prudentiel en IAS/IFRS, ainsi que sur le périmètre de consolidation prudentiel.

LISTES OFFICIELLES

■ LISTE DES BANQUES

Changement de dénomination :

Banco Popolare di Verona e Novara (Luxembourg) S.A. est devenu
Banco Popolare Luxembourg S.A.

Changement d'adresse :

UniCredit International Bank (Luxembourg) S.A.
8-10, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

■ LISTE DES AUTRES PROFESSIONNELS DU SECTEUR FINANCIER (PSF)

Nouvelles autorisations :

C.K. S.A.
2, rue Léon Laval, L-3372 Leudelange
Autorisation ministérielle du 28 février 2008

LFS MULTI-FAMILY OFFICE S.A.
3A, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg
Autorisation ministérielle du 14 février 2008

SECURITIES & COMPLIANCE LUXEMBOURG S.A.
45, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg
Autorisation ministérielle du 4 février 2008

SOCIETE LUXEMBOURGEOISE DE TELEPHONIE S.A.
1, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg
Autorisation ministérielle du 11 février 2008

Changements d'adresse :

AB FUND CONSULTING S.à r.l.
22, rue Goethe, L-1637 Luxembourg

MAPLES FINANCE LUXEMBOURG S.A.
2, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg

Changement de dénomination :

LOGICACMG LUXEMBOURG S.A. est devenu
LOGICA LUXEMBOURG S.A.

■ LISTE DES SOCIETES DE GESTION

Nouvelle société :

Nord Europe Gestion S.A.
4a, rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg

LISTES OFFICIELLES

■ LISTE DES SICAR

Nouvelles sociétés :

PET CLUB FINANCE S.à R.L. SICAR

19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg

PRIVATE EQUITY ASIA SELECT III S.C.A., SICAR

2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

VERDOSO SPECIAL OPPORTUNITIES I S.C.A., SICAR

9, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg

Changements d'adresse :

GENERALI GLOBAL PRIVATE EQUITY S.A. SICAR

6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

LAUMOR PARTNERS (SàRL) SICAR

2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

WHITE (SàRL) SICAR

2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

■ LISTE DES ORGANISMES DE TITRISATION

Nouvel organisme :

CODEIS SECURITIES S.A.

16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

■ LISTE DES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF (OPC)

Inscriptions et retraits pendant le mois de janvier 2008 de la liste officielle des organismes de placement collectif luxembourgeois

Inscriptions

1) OPC partie I :

- BERENBERG FUNDS IV; 23, rue Aldringen; L-1118 Luxembourg
- BG SELECTION SICAV; 5, allée Scheffer; L-2520 Luxembourg
- COMINVEST LIFE LIBERTY; 25, rue Edward Steichen; L-2540 Luxembourg
- DEKA-BF EURORENTEN TOTAL RETURN; 5, rue des Labours; L-1912 Luxembourg
- DEKA-EUROGARANT 3; 5, rue des Labours; L-1912 Luxembourg
- DEKA-KICKGARANT 1; 5, rue des Labours; L-1912 Luxembourg
- DEKA-WORLDTOPGARANT 1; 5, rue des Labours; L-1912 Luxembourg
- EUROSITCH BALANCED PORTFOLIO OP; 4, rue Jean Monnet; L-2180 Luxembourg
- EUROSITCH DEFENSIVE CONCEPTS OP; 4, rue Jean Monnet; L-2180 Luxembourg
- EUROSITCH SUBSTANTIAL MARKETS OP; 4, rue Jean Monnet; L-2180 Luxembourg
- EUROSITCH WORLD PROFILE OP; 4, rue Jean Monnet; L-2180 Luxembourg
- EXKLUSIV PORTFOLIO SICAV; 4, rue Thomas Edison; L-1445 Luxembourg-Strassen
- HORATIUS SICAV; 41, boulevard Royal; L-2449 Luxembourg
- INGENIA SICAV; 33, rue de Gasperich; L-5826 Howald-Hesperange
- KAPITAL KONZEPT; 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre; L-1952 Luxembourg
- LACUNA UMBRELLA; 4, rue Thomas Edison; L-1445 Luxembourg-Strassen
- MECAM FUNDS; 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre; L-1952 Luxembourg
- NEPTUNE INTERNATIONAL INVESTMENT FUNDS (SICAV); 6C, route de Trèves; L-2633 Senningerberg
- PICTET TARGETED FUND (LUX); 1, boulevard Royal; L-2449 Luxembourg
- WALLBERG DIVIDENDEN; 4, rue Thomas Edison; L-1445 Luxembourg-Strassen

LISTES OFFICIELLES

2) OPC partie II :

- "SFP", SICAV; 14, boulevard Royal; L-2449 Luxembourg
- BERENBERG FUNDS V; 23, rue Aldringen; L-1118 Luxembourg
- GLITNIR SICAV 2; 5, allée Scheffer; L-2520 Luxembourg
- HASPA PB ERTRAG PLUS; 3, rue des Labours; L-1912 Luxembourg
- HDF SICAV SPA (LUX); 40, avenue Monterey; L-2163 Luxembourg
- HDF SICAV SPE (LUX); 40, avenue Monterey; L-2163 Luxembourg
- HDF SICAV SPJ (LUX); 40, avenue Monterey; L-2163 Luxembourg
- KIRCHRÖDER FONDS II; 21, avenue de la Liberté; L-1931 Luxembourg
- OSNABRÜCK PORTFOLIO; 3, rue des Labours; L-1912 Luxembourg
- PREMIUM PEARLS; 4, rue Thomas Edison; L-1445 Luxembourg-Strassen
- SIERRA DE URBASA; 1, boulevard Royal; L-2449 Luxembourg
- UBS GLOBAL SOLUTIONS; 33A, avenue J.F. Kennedy; L-1855 Luxembourg
- VERMÖGENSMANAGEMENT STRATEGIE; 3, rue des Labours; L-1912 Luxembourg
- VV-STRATEGIE; 1C, Parc d'activité Syrdall; L-5365 Munsbach

3) FIS :

- ABM S.A., SICAV-FIS; 11, rue Aldringen; L-1118 Luxembourg
- ACCENDO CAPITAL; 33A, avenue J.F. Kennedy; L-1855 Luxembourg
- ALPHA FUND, S.C.A., SICAV-SIF; 50, avenue J-F Kennedy; L-1855 Luxembourg
- ARGENTIUS SELECT FUND IV; 2, boulevard Konrad Adenauer; L-1115 Luxembourg
- BANFLONIC; 9, place de Clairefontaine; L-1341 Luxembourg
- BSI FLEX; 33A, avenue J.F. Kennedy; L-1855 Luxembourg
- CORDEA SAVILLS EUROPEAN COMMERCIAL FUND; 26, boulevard Royal; L-2449 Luxembourg
- FRISIA RETURN; 4, rue Thomas Edison; L-1445 Luxembourg-Strassen
- GERMAN RETAIL PROPERTY FUND FCP-SIF; 20, rue de la Poste; L-2346 Luxembourg
- GOLETA FUND; 33A, avenue J.F. Kennedy; L-1855 Luxembourg
- H&S GLOBAL; 4, rue Thomas Edison; L-1445 Luxembourg-Strassen
- HOFFNUNG; 1, boulevard Royal; L-2449 Luxembourg
- INVESCO CORE REAL ESTATE-EUROPE; 20, rue de la Poste; L-2346 Luxembourg
- IPC-PORTFOLIO INVEST I; 4, rue Thomas Edison; L-1445 Luxembourg-Strassen
- IPC-PORTFOLIO INVEST II; 4, rue Thomas Edison; L-1445 Luxembourg-Strassen
- IPC-PORTFOLIO INVEST III; 4, rue Thomas Edison; L-1445 Luxembourg-Strassen
- IPC-PORTFOLIO INVEST IV; 4, rue Thomas Edison; L-1445 Luxembourg-Strassen
- IPC-PORTFOLIO INVEST IX; 4, rue Thomas Edison; L-1445 Luxembourg-Strassen
- IPC-PORTFOLIO INVEST V; 4, rue Thomas Edison; L-1445 Luxembourg-Strassen
- IPC-PORTFOLIO INVEST VII; 4, rue Thomas Edison; L-1445 Luxembourg-Strassen
- IPC-PORTFOLIO INVEST VIII; 4, rue Thomas Edison; L-1445 Luxembourg-Strassen
- IPC-PORTFOLIO INVEST XI; 4, rue Thomas Edison; L-1445 Luxembourg-Strassen
- IPC-PORTFOLIO INVEST XII; 4, rue Thomas Edison; L-1445 Luxembourg-Strassen
- IPC-PORTFOLIO INVEST XIII; 4, rue Thomas Edison; L-1445 Luxembourg-Strassen
- IPC-PORTFOLIO INVEST XIV; 4, rue Thomas Edison; L-1445 Luxembourg-Strassen
- IPC-PORTFOLIO INVEST XIX; 4, rue Thomas Edison; L-1445 Luxembourg-Strassen
- IPC-PORTFOLIO INVEST XVI; 4, rue Thomas Edison; L-1445 Luxembourg-Strassen
- IPC-PORTFOLIO INVEST XVIII; 4, rue Thomas Edison; L-1445 Luxembourg-Strassen
- IPC-PORTFOLIO INVEST XX; 4, rue Thomas Edison; L-1445 Luxembourg-Strassen
- LAI SICAV-SIF S.A.; 2, place Dargent; L-1413 Luxembourg
- LIMESTONE OPPORTUNITIES FUND, S.C.A., SICAV-FIS; 11, rue Aldringen; L-1118 Luxembourg
- MAGNOLIA SICAV SIF; 204, route de Luxembourg; L-7241 Bereldange
- MIRA INVEST FUND; 1, boulevard Royal; L-2449 Luxembourg
- OLIN FUND; 16, boulevard Royal; L-2449 Luxembourg
- OPPIDUM; 1, boulevard Royal; L-2449 Luxembourg
- PARIBUS GERMAN PROPERTY FUND 1 FCP-SIF; 140, boulevard de la Pétrusse; L-2330 Luxembourg
- RIVINGTON REAL ESTATE FUND, FCP - SIF; 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte; L-1331 Luxembourg
- RMB PRIVATE EQUITY FEEDER FUND SICAV-SIF; 6, route de Trèves; L-2633 Senningerberg
- RMB PRIVATE EQUITY SICAV-SIF; 6, route de Trèves; L-2633 Senningerberg
- SEPPIRE FUND; 4, rue Dicks; L-1417 Luxembourg
- STORK FUND; 14, boulevard Royal; L-2449 Luxembourg
- SVA MULTIHEDGE S.C.A.; 18, boulevard Royal; L-2449 Luxembourg
- TEP BASICS FUND; 4, rue Dicks; L-1417 Luxembourg
- UBS (LUX) SPECIAL SITUATIONS; 33A, avenue J.F. Kennedy; L-1855 Luxembourg
- WALLBERG FIS; 4, rue Thomas Edison; L-1445 Luxembourg-Strassen

Retraits

1) OPC partie I :

- AXA IM ALPHA STRATEGIES; 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte; L-1330 Luxembourg
- COMINVEST EUROPA INVEST 1/2008; 25, rue Edward Steichen; L-2540 Luxembourg
- CORTAL CONSORS; 2, boulevard Konrad Adenauer; L-1115 Luxembourg
- DB FLEXIBLE STRATEGY; 2, boulevard Konrad Adenauer; L-1115 Luxembourg
- DWS US-CORP BONDS; 2, boulevard Konrad Adenauer; L-1115 Luxembourg
- DWS US-CORP HIGH YIELD; 2, boulevard Konrad Adenauer; L-1115 Luxembourg
- HORNBLLOWER GUARANTEE; 25, rue Edward Steichen; L-2540 Luxembourg
- HSBC TRINKAUS EUROPEAN PROPERTY; 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre; L-1952 Luxembourg
- MULTIMANAGER CHANCE; 25, rue Edward Steichen; L-2540 Luxembourg
- PIONEER INVESTMENTS ATHOS; 4, rue Alphonse Weicker; L-2721 Luxembourg
- VALUE STRATEGY FUND; 16, boulevard Royal; L-2449 Luxembourg
- WARBURG - EURASIA PLUS - FONDS; 2, place Dargent; L-1413 Luxembourg

2) OPC partie II :

- EUROMERCHANT BALKAN FUND; 5, rue Jean Monnet; L-2180 Luxembourg
- H & A LUX GLOCAP LONG/SHORT; 21, avenue de la Liberté; L-1931 Luxembourg

3) FIS :

- FORTIS INSURANCE BELGIUM TP FUND OF FUNDS; 16, boulevard Royal; L-2449 Luxembourg

PLACE FINANCIERE

Les principaux chiffres actualisés concernant la place financière :

Nombre de banques : **156** (29 février 2008)

Somme de bilans : **EUR 915,445 milliards** (31 décembre 2007)

Résultat net : **EUR 5,124 milliards** (31 décembre 2007)

Emploi : **26 140 personnes** (31 décembre 2007)

Nombre d'OPC : **2 958** (12 mars 2008)

Patrimoine global : **EUR 1 951,140 milliards** (31 janvier 2008)

Nombre de SICAR : **186** (12 mars 2008)

Nombre de fonds de pension : **13** (29 février 2008)

Nombre de sociétés de gestion : **182** (12 mars 2008)
(chapitre 13 de la loi du 20 décembre 2002)

Emploi : **2 348 personnes** (31 décembre 2007)

Nombre de PSF : **229** (29 février 2008)

Somme de bilans : **EUR 106,250 milliards** (31 janvier 2008)

Résultat net provisoire : **EUR 75,63 millions** (31 janvier 2008)

Emploi : **12 174 personnes** (31 décembre 2007)

Nombre d'organismes de titrisation agréés : **18** (29 février 2008)

Emploi total dans les établissements surveillés : **36 749 personnes** (31 décembre 2006)

Emploi total dans les établissements surveillés : **39 780 personnes** (30 septembre 2007)

Emploi total dans les établissements surveillés : **40 662 personnes** (31 décembre 2007)

Newsletter de la CSSF

Conception et rédaction : Secrétariat général de la CSSF

110, route d'Arlon, L-2991 LUXEMBOURG

Tél. : (+352) 26 251 237 / 327

E-mail : direction@cssf.lu

Site Internet : www.cssf.lu